

# MAIRIE de SOINGS-EN-SOLOGNE (41230)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 14 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze du mois d'avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Soings-en-Sologne s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Monsieur Bernard BIETTE, Maire, pour une réunion ordinaire.

### Présents :

BIETTE Bernard, DELALANDE Anne-Marie, PICORY Françoise, PINAULT Jean-Luc, GAULTIER Etienne, BOTHEREAU Isabelle, MORISSEAU Sébastien, ROQUIGNY Clara, ROUMIER Sophie, DE DONCKER Jérémy, BOURDILLON Jean-Luc, RIVIERE Aurore, DE MEULEMESTER Emmanuel, CARTIER Ludovic

### Absents :

FRANKE Nathalie  
MONIERE Karine, pouvoir à RIVIERE Aurore  
NEUVEU Martine, pouvoir à PICORY Françoise  
LIONEL Pichon, pouvoir à DELALANDE Anne-Marie  
REBSTOCK David, pouvoir à DE DONCKER Jeremy

Secrétaire de séance : Isabelle BOTHEREAU

Date de convocation : 01/04/2025

### Approbation du compte de gestion 2024 Budget Raspa :

Après s'être assuré que le Comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2023, de celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures au cours de l'exercice 2024. Considérant qu'il n'y a pas d'observation à formuler :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées en 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire.
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Le conseil municipal, après délibération, approuve à l'unanimité le compte de Gestion du budget Général dressé pour l'exercice 2024 par le Comptable, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur et dit qu'il n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré en séance  
Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire,  
Bernard BIETTE

La secrétaire de séance,  
Isabelle BOTHEREAU



Certifié exécutoire après dépôt  
En Sous-Préfecture le 29 AVR. 2025  
Et publication le 29 AVR. 2025  
Le maire,  
Bernard BIETTE

